

Mesdames et Messieurs les parents,

Durant la fermeture de l'établissement scolaire, le lien avec l'établissement et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

L'enfant scolarisé dans le second degré a besoin d'être accompagné dans l'appropriation des ressources et des outils. Ses professeurs, l'équipe de direction, avec l'appui des corps d'inspection, veillent à ce que chaque élève renforce et poursuive ses apprentissages, en se référant aux ressources adaptées à son niveau.

### **Je suis parent d'un enfant scolarisé dans un collège**

Je m'assure que mon enfant dispose d'un accès à l'ENT, qu'il connaît son identifiant et son mot de passe et sait se connecter.

Je consulte régulièrement Pronote et la messagerie e-lyco.

Je peux si besoin consulter le livret de prise en main des principaux services de l'ENT (connexion, messagerie, cahier de textes...) accessible à partir du lien : <https://www.e-lyco.fr/actualites-2/guide-daccompagnement-pour-les-eleves/>

Je crée le compte de mon enfant sur la plateforme du Centre national d'enseignement à distance (CNED) « Ma classe à la maison » : <https://college.cned.fr/>

La situation étant évolutive, je consulte régulièrement le site de l'établissement pour prendre connaissance des informations importantes et je me connecte au site académique pour prendre connaissance des consignes actualisées.

### **Je rappelle à mon enfant les gestes barrière**



L'équipe de direction et les équipes enseignantes vous assurent de leur engagement en cette période si particulière.

Karine Le Maih-Chometton

Florent Tessier

Proviseure

Principal-adjoint